



Dans un contexte économique sans précédent, nous devons faire des choix d'équilibres budgétaires, un exercice délicat, difficile. Si nous commençons à récolter les fruits de notre plan de sobriété énergétique d'autres leviers sont apparus nécessaires pour préserver l'ensemble des services de qualité et pour continuer à investir, tout en assurant les missions essentielles de service public.

Une ville qui n'investit pas, qui ne se modernise pas est une ville qui perd de son éclat.

Dans ce magazine, nous consacrons plusieurs pages au budget communal 2023. À sa lecture vous y trouverez toutes les explications nécessaires à votre compréhension.

Nous poursuivrons en 2023, nos engagements : préservation de l'environnement, du cadre de vie... dans un contexte qui nous oblige aussi à réorienter nos investissements qui visent à renforcer nos objectifs de performance énergétique. Une étude est en cours en ce qui concerne l'éclairage de l'ensemble des bâtiments communaux. Nous devons impérativement nous saisir de toutes les opportunités de financement qui nous sont offertes en matière de transition énergétique. La ville dans ce domaine renforcera concrètement son action.

Même de nouveau en première ligne devant les difficultés, nous pouvons vous assurer que nous gardons le cap, et poursuivons notre engagement au service de nos concitoyens.

Nous devons également poursuivre notre politique d'amélioration et de renforcement du cadre de vie qui fait de Notre Dame d'Oé une ville où il fait bon vivre. À l'heure du réchauffement climatique l'éco-quartier de la Borde est l'exemple même de projet urbain pensé pour demain.

À la veille de l'été, Notre Dame d'Oé est en action, de nombreuses manifestations et animations organisées par les acteurs du monde associatif et la municipalité vous permettront de passer de bons moments, pas besoin d'aller bien loin, pour s'aérer, participer, laissez-vous guider localement par vos envies, nous vous y retrouverons !

Bien à vous !

Patrick Lefrançois

## SOMMAIRE

- P 2-3    ↘ Retour en images
- P 4 à 7    ↘ Spécial Budget
- P 8 et 9    ↘ Urbanisme
- P 10-11    ↘ Action sociale
- P 12    ↘ Sécurité
- P 13    ↘ Citoyenneté
- P 14 - 16    ↘ Cadre de vie
- P 17 à 19    ↘ Enfance-Jeunesse
- P 20    ↘ Le Carnet
- P 21    ↘ Culture
- P 22    ↘ Métropole
- P 23    ↘ Fiche pratique : feu d'artifice
- P 24    ↘ Agenda

Mairie de Notre Dame d'Oé  
1 place Louis de Marolles  
37390 Notre Dame d'Oé  
mairie@ndoe.fr

**OÉ**  
**LE MAG**

Sites Internet de la ville :  
[www.ville-notre-dame-doe.fr](http://www.ville-notre-dame-doe.fr)  
[www.oesia.fr](http://www.oesia.fr)

Directeur de publication : Patrick Lefrançois  
Photos : Service communication de la ville et Blog

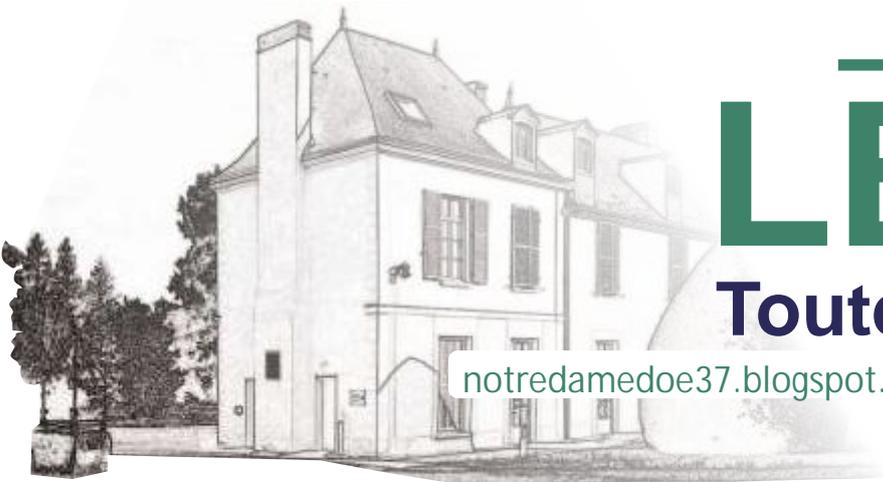
Conception - Mise en Page - Édition :  
Service communication de la ville

Le blog :  
<https://notredamedoe37.blogspot.com>

**OÉ**  
**LE MAG**

Toute l'info en continu

[notredamedoe37.blogspot.com](https://notredamedoe37.blogspot.com) - [ville-notre-dame-doe.fr](http://ville-notre-dame-doe.fr) - [oesia.fr](http://oesia.fr)





La foire aux livres du COS à Oësta



Élagage en ville



La Martinière fête les Ch'tis



ESO TENNIS



Anniversaires des Aînés



Danièle Liget et Pauline Pézerat salle Colette



Toutes les équipes de l'ESO Basket



L'ACC 37 de sortie à Notre Dame d'Oé



Paella pour Oé Amigos



Les voeux à Oésia

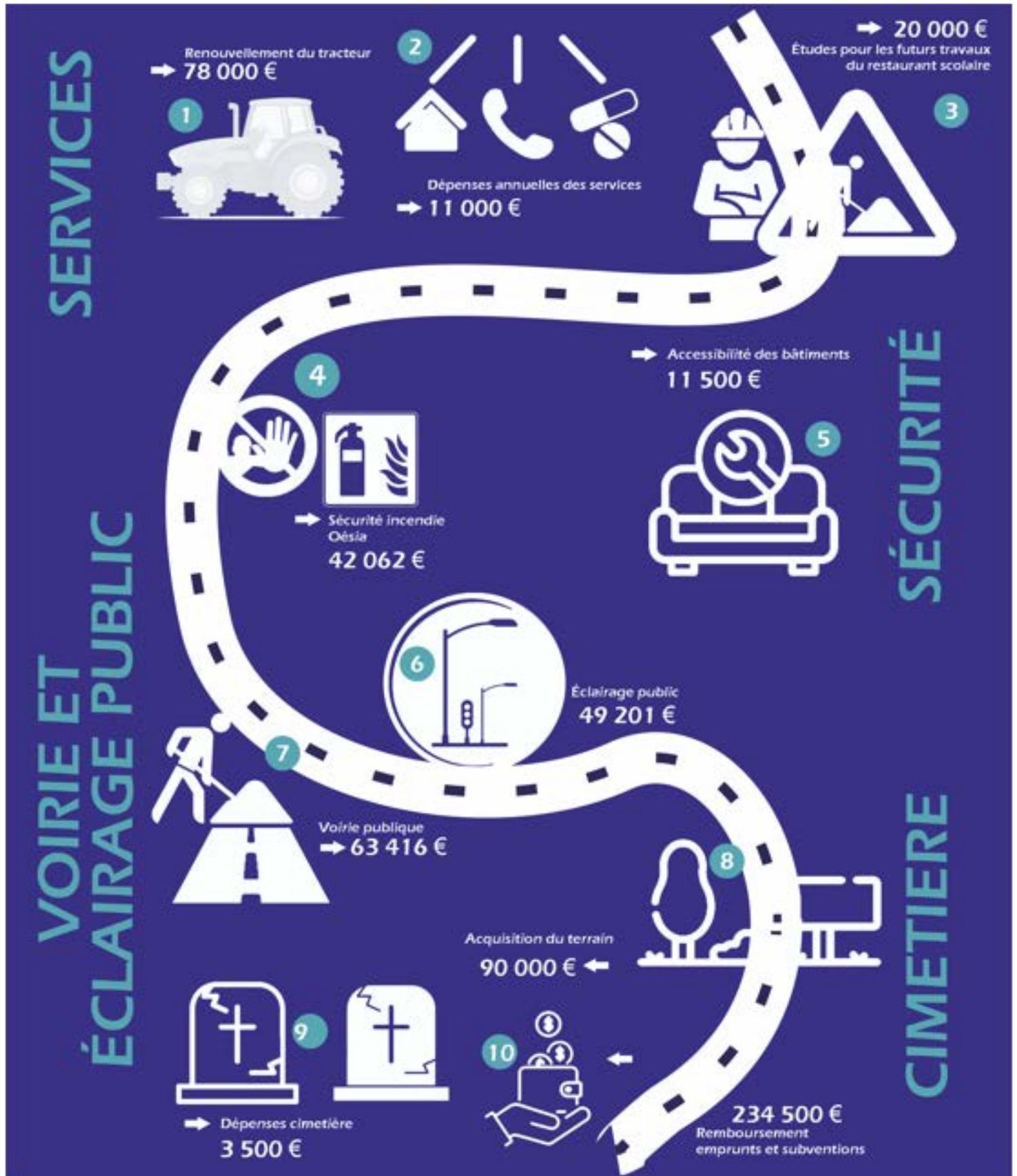


Les Pas d'espoir pour le Téléthon



# Les investissements majeurs en 2023

La priorité porte sur des projets d'investissements faisant l'objet de subventions extérieures qui généreront à terme des économies d'énergie sur des dépenses indispensables pour le fonctionnement des services.



Interview de Florence Drabik  
Adjointe au Maire, en charge des  
finances du Budget, des Impôts,  
des Marchés Publics.

## Budget 2023



Comment s'est construit le budget 2023 ?  
Était-ce une construction facile ?

La construction du budget 2023 de la Ville s'est inscrite dans un contexte très exceptionnel. La recherche de son équilibre financier a nécessité de nombreux arbitrages difficiles. L'inflation a, tout au long de l'année 2022, lourdement pesé sur nos dépenses, et va peser tout aussi fort sur l'année 2023.

Il nous a fallu faire des choix pour garantir le maintien et la qualité de nos services publics de proximité, continuer à investir et pourvoir recruter en 2023 un agent supplémentaire aux espaces verts. La recherche de l'équilibre budgétaire 2023, oblige la collectivité à avoir recours à une hausse de la fiscalité. C'est un choix politique, assumé et responsable.

L'État ne semble pas rencontrer les mêmes difficultés que vous et a annoncé avoir aidé les collectivités... Cela ne s'applique pas à Notre Dame d'Oé ?

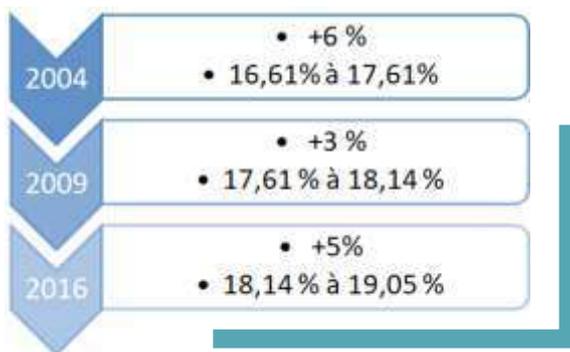
Oui... et non. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles l'État ne subit pas la hausse de la même manière. La première est que l'État n'est pas obligé de voter son budget en équilibre, ni interdit de recourir à un emprunt pour assurer son fonctionnement courant.

La deuxième, c'est que les communes sont impactées directement par de plus fortes augmentations : l'énergie et l'alimentation constituaient déjà un poste important de dépenses sur l'année 2021 (6.21% du budget 2021), mais en représente le double deux ans plus tard (12.10% du budget 2023). La troisième c'est que l'État a des recettes dynamiques (dont la TVA notamment) qui profitent de l'inflation là où les communes se sont vu privées (par l'État, il est nécessaire de le rappeler) du dynamisme de la taxe d'habitation et ont vu leurs aides directes chuter. La diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement depuis 2014 s'est traduite par une baisse cumulée de 140 000 €. Elle marque le désengagement continu des aides de l'État.

Part de l'alimentation et de l'énergie dans le budget communal



Hausse de la fiscalité à Notre Dame d'Oé depuis 1998



La fiscalité a déjà augmenté à Notre Dame d'Oé plusieurs fois... Pourquoi ne pas choisir de faire des économies ?

Depuis 25 ans, à chaque fois que nous avons rencontré des défis budgétaires et financiers, avant d'augmenter la fiscalité, nous avons mis en place un plan d'économie. Ces plans se sont succédés tout en portant leurs fruits et nous ont permis de nous limiter à 3 légères hausses d'impôt depuis 1998 (2004-2009 et 2016) pour un total de 14 %. Parallèlement, l'inflation sur la même période, a évolué de 44%. C'est dire que nous avons mis en place de nombreux plans d'économie.

## LE BUDGET EN CHIFFRES

Le budget global 2023

**5 491 580 €**

► Fonctionnement  
**4 627 235 €**

► Investissement  
**864 345 €**

Chiffres Clefs

**11 % d'inflation  
entre 2022 et 2023**

**52 020 €**

de subventions aux associations

Mais aujourd'hui nous avons atteint les limites de l'exercice dans une collectivité de 4 300 habitants comme la nôtre qui a su développer une forte politique enfance jeunesse, une politique culturelle ambitieuse, et un soutien sans faille au tissu associatif local. Nos marges de manœuvre se restreignent et nous ne consentons pas à réduire ou à supprimer un quelconque service à la population oésienne.

### Évolutions diverses à Notre Dame d'Oé entre 1998 et 2023



Augmentation du taux de taxe foncière entre 1998 et 2022



Evolution de l'inflation entre 1998 et 2022



Augmentation de la valeur moyenne des maisons oésiennes entre 1998 et 2022

Pourtant à Notre Dame d'Oé, les impôts fonciers ne sont-ils pas relativement élevés ? Quelles vont être les conséquences sur mes impôts ?

À Notre Dame d'Oé, les bases locatives (la base de calcul de l'impôt foncier) et les produits des impôts sont inférieurs d'environ 25 % à la moyenne des collectivités de même taille. L'augmentation décidée en 2023 (23%) peut paraître élevée. Nous avons longuement travaillé avec les services pour trouver le meilleur compromis. La moindre augmentation de la fiscalité étant déjà à elle seule une source d'impopularité, il faut donc que l'effort demandé aux propriétaires soit expliqué en toute transparence.

L'augmentation de la taxe foncière sera en moyenne de 15€ par mois.



Ainsi, pour reprendre l'exemple de notre « famille type », en neutralisant les variations liées à d'autres évolutions, elle aurait s'acquitter de 1435 € en 2018 (avant la suppression de la taxe d'habitation), 839 € en 2021 (après la suppression de la taxe d'habitation), 701 € en 2022 (après la suppression de la contribution audiovisuelle) et 882 € après l'augmentation de 2023.



Cette augmentation est cependant à mettre en parallèle d'une double suppression : la suppression de la contribution audiovisuelle (11.50 € par mois en moins depuis 2022) et la suppression de la taxe d'habitation (49.66 € par mois en moins depuis 2018).

### Où en sommes-nous de l'endettement communal ?

L'encours de la dette est constitué aujourd'hui de 6 emprunts qui représentent environ 465 € par habitant. À mettre en comparaison avec les 717 € par habitant pour les communes de la même strate.

La trajectoire de la dette est contrôlée, nous n'avons pas d'emprunts toxiques et seulement deux emprunts à taux variables.

Notre ratio de désendettement (c'est-à-dire le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette en y consacrant tous nos efforts budgétaires) est de 11 ans.

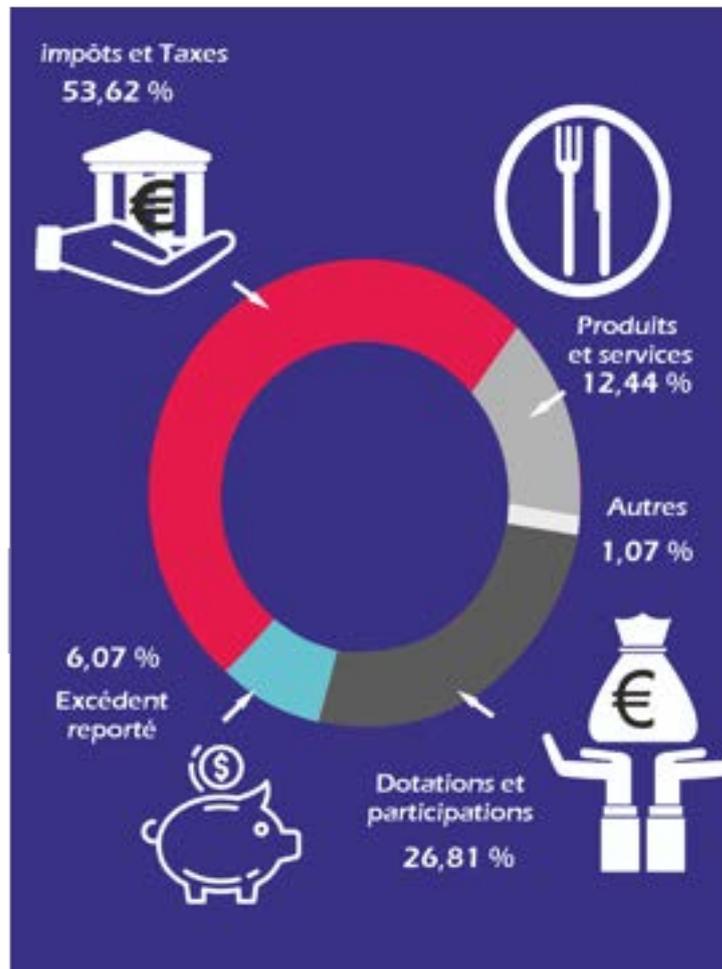
Exprimé en nombre d'années, le ratio est une mesure de solvabilité financière qui reste stable car il n'a pas atteint son seuil de vigilance. L'augmentation du produit fiscal attendu en 2023 devrait améliorer le niveau de désendettement de la ville.



## Les dépenses de fonctionnement



## Les recettes de fonctionnement



### Départ de Baptiste Raimon

Après 5 années au sein des services municipaux de Notre Dame d'Oé, Baptiste Raimon rejoint la Ville de Joué-lès-Tours en qualité de Directeur financier à compter du mois de mai 2023.

Les compétences qu'il a su partager aussi bien dans les domaines des finances, du droit public que du numérique ont permis à la commune d'être opérationnelle dans de nombreux domaines, et de dépasser les contraintes liées aux crises successives.

Travailler à ses côtés a été un plaisir et nous lui souhaitons une pleine réussite dans ce projet professionnel !



### Arrivée de Thomas Deniau

Titulaire d'un master en droit public, obtenu à l'université de Tours, Thomas Deniau intègre les services municipaux de Notre Dame d'Oé en qualité de responsable des Moyens Généraux à compter du 9 mai 2023.

Après un an d'apprentissage à la direction des finances et des marges de manœuvres de la Ville de Tours, Thomas Deniau occupait jusqu'à présent les fonctions de chargé de mission en matière de finances et de projets transversaux à la Région-Centre Val de Loire. Nous lui souhaitons une excellente prise de fonction dans un poste aux nombreux défis à relever.

Les villes et les intercommunalités ont un rôle à jouer sur l'offre et l'accès aux soins primaires de proximité. La demande est croissante devant le vieillissement de la population. Notre Dame d'Oé n'échappe pas à cette tendance, puisqu'un tiers de sa population a aujourd'hui plus de 60 ans.

Marie-France Vernet conseillère municipale en charge des questions de santé a analysé ces données. L'inventaire exhaustif de l'offre locale qu'elle a réalisée, éloigne Notre Dame d'Oé de la désertification médicale tant redoutée des élus locaux et de leurs concitoyens.

Le projet d'extension du cabinet médical porté par les médecins installés de longue date place Senghor, est donc le bienvenu en centre bourg, entre la pharmacie et le cabinet des kinésithérapeutes. Sans parler de pôle de santé, la place Senghor va regrouper à terme une communauté importante de praticiens.

## Ce projet va donc permettre :

- ➔ d'accueillir les 5 infirmières libérales de Notre-Dame D'Oé.
- ➔ d'accueillir dans des locaux aux normes d'accessibilité les orthophonistes qui sont actuellement à l'étage du cabinet existant.
- ➔ de faciliter les échanges entre professionnels de santé autour des prises en charge complexes.
- ➔ de motiver l'intégration de nouveaux médecins avec cette année l'installation du Dr Aurélien Frcot et d'ici deux ans assurer la succession du Dr Christian Rafin par le Dr Anne Gautier-Briatte.

*La municipalité en profitera, pour apporter quelques améliorations de stationnement et d'accès au cabinet médical.*

### En image :



Dans une zone de rencontre à forte affluence et à proximité de l'école élémentaire Françoise Dolto, les travaux vont prochainement démarrer pour une durée de plusieurs mois. Un plan de circulation a été mis en place avec le coordinateur des travaux. Les véhicules et engins de chantier emprunteront la rue de Vieux Bourg et le début de l'allée de Mazières pour stationner sur le parking privé du cabinet médical.

Pour faciliter l'accès au chantier, les places réservées allée de Mazières seront temporairement interdites à tout stationnement.



La Ville de Notre Dame d'Oé mène depuis de nombreuses années une politique volontariste de développement d'une offre de logement social équilibrée sur son territoire. Soumise comme toutes les villes aux dispositions de l'article 55 de la loi SRU de décembre 2000 (Solidarité au Renouvellement Urbain) qui impose un minimum de 20 % de logements sociaux, elle fait état de 231 logements au 1er janvier 2022.

Avec un taux de réalisation de 12 % de logements sociaux locatifs, comme 6 autres villes déficitaires de la Métropole qui s'acquittent d'une pénalité, la ville devra se soumettre aux dispositions de la nouvelle loi 3DS qui supprime l'échéance de 2025 pour atteindre l'objectif des 20%.

Elle se verra ainsi imposer un taux de rattrapage de 33% à partir du 1er janvier 2023.

L'objectif de rattrapage est triennal, 2023/2025 et devra faire l'objet d'une contractualisation dans le cadre d'un Contrat de Mixité Sociale (CMS). Pour cette période, l'objectif théorique porte sur la mise en service de 55 nouveaux logements sociaux locatifs.

Lors d'une dernière réunion en préfecture qui réunissait l'ensemble des villes déficitaires, des bailleurs sociaux et des représentants des services de l'État, les élus de Notre Dame d'Oé ont rappelé que la Ville a toujours affiché sa volonté de favoriser la mixité sociale mais qu'elle s'est heurtée par le passé au refus « des aides à la pierre » qu'elle sollicitait.



Ils ont aussi rappelé que l'application rigide de la loi SRU était souvent éloignée des difficultés du terrain : maîtrise du foncier ou absence de foncier, financement des bailleurs sociaux sous tutelle des fonds de l'État, et plus récemment des difficultés financières et de surcoût des matériaux entraînant souvent des retards importants dans la livraison des logements : entre 6 et 9 mois pour les deux derniers programmes de constructions sur Notre Dame d'Oé.

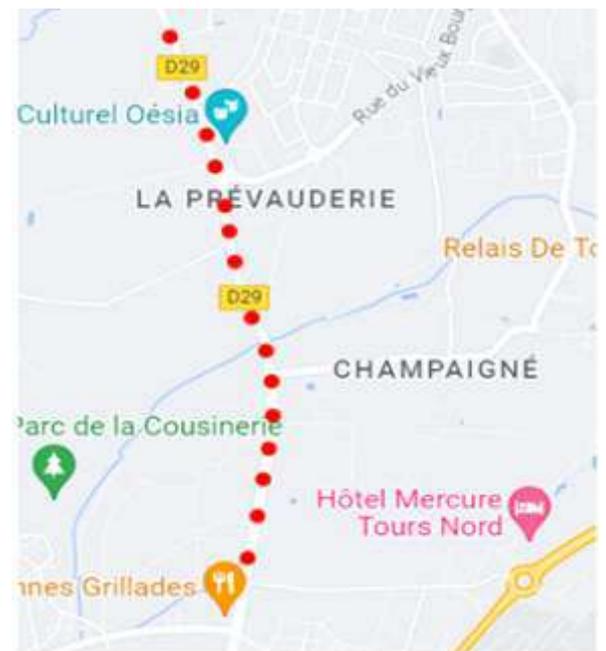
Ce contrat de mixité sociale qui est élaboré de manière partenariale entre la Commune, la Métropole et l'État sera signé prochainement. Il porte sur la livraison de 55 nouveaux logements sociaux locatifs d'ici 2025. L'objectif est à ce jour pratiquement atteint avec la livraison en ce début d'année des 43 logements de la résidence intergénérationnelle des Charmilles.

## La grande mue du CD 29 (en sortie de Tours vers Champaign sur Choisille)

La Métropole sollicitée par les élus Oésiens va lancer en 2023 les études de requalification du CD 29 sur un périmètre assez long : en limite de la ville de Tours jusqu'à la rue de la Saintrie en sortie du CD 29. Pour ce chantier ambitieux mené par la Métropole, une enveloppe budgétaire de 200 000 € a été votée au dernier Conseil Métropolitain pour le lancement des études.

Le constat est clair : son axe très large en sortie de Tours et en direction de Notre Dame d'Oé est dangereux. Il faudra renforcer le confort de tous les usagers : des automobilistes, des piétons, intégrer une piste cyclable isolée de la chaussée. Une rénovation complète où chacun y trouve toute sa place. Cet axe devra également être végétalisé par des plantations adaptées.

Le périmètre de l'étude devra également inclure le traitement du mur béton séparant les deux voies CD29 et la route dite de Mettray. Il faudra également travailler la problématique de la vitesse et du bruit. Tout en sécurisant les espaces d'attente des élèves se rendant aux collèges, les stationnements des bus scolaires (arrêt Calder et arrêt Saintrie) devront être réaménagés pour garantir davantage la sécurité des enfants. Nous reviendrons sur ce dossier lorsque la planification et le phasage des travaux seront arrêtés.





La commune de Notre Dame d'Oé a mis en place il y a quelques années l'ENO l'Espace Numérique Oésien.

Ce service, animé par un agent municipal dédié, est à la disposition des oésiens ayant des problèmes de maîtrise de l'outil numérique internet en les accompagnant dans la réalisation de nombreuses démarches administratives en ligne telles que :

- Renouvellement de passeport, carte d'identité, permis de conduire, ...
- Accès aux sites institutionnels santé AMELI, retraite CARSAT, Pole Emploi, etc. ...

Ce service est accessible uniquement sur rendez-vous soit en contactant l'accueil en Mairie, soit en appelant directement l'ENO au 07 57 58 11 95.

L'accompagnement a lieu dans les locaux de la bibliothèque municipale. Il est précisé toutefois que cet accompagnement ne prend pas en compte la réalisation effective des cartes d'identité et passeports : la Mairie de Notre Dame d'Oé n'étant pas équipée du matériel biométrique nécessaire à cette opération. Les Mairies les plus proches possédant ce type de matériel étant : Tours Sainte Radegonde, Tours Le Beffroi, Saint Cyr, et en projet à venir : Parçay Meslay, Monnaie.

## La traversée d'un siècle... une longue aventure humaine...



Les élus de Parçay-Meslay ainsi que ceux de Notre Dame d'Oé ont fêté les 100 ans de Madame Colette Gilet qui était entourée de sa famille. Doyenne des Parcillons, née en mars 1923, Madame Gilet (et son mari) originaire de Parçay-Meslay exerçait une activité agricole et viticole en appellation "Vouvray".

Depuis 2021, elle réside à la maison de retraite « Les Jardins d'Iroise » sur le territoire oésien.

À un âge extraordinaire doté du double zéro, le secret de la longévité est certainement d'avoir un grand coeur.

## Galette des rois à la maison de retraite



Les membres du CCAS ont présenté leurs meilleurs vœux aux résidents et à l'ensemble du personnel de la maison de retraite "Les Jardins d'Iroise".

Puis, ils ont partagé ensemble : galettes, boissons et couronnes dans une ambiance amicale et chaleureuse, appréciée par tous les participants.

## Un logement d'urgence entièrement rénové

Une maison soudainement ravagée par un incendie, une situation conflictuelle intra familiale débouchant sur des violences : autant de situations qui nécessitent une réaction adaptée et rapide visant à apporter soutien et secours à des personnes et des familles qui se retrouvent, du jour au lendemain, à la rue et sans toit.

À cet effet, la commune de Notre dame d'Oé dispose depuis de nombreuses années d'un « logement d'urgence » destiné à outiller cette mission sociale.

Ce logement, situé à l'emplacement même où résidait jadis le curé de Notre Dame d'Oé, fait l'objet d'une « convention municipale » votée par le CCAS et qui en définit les conditions d'utilisation provisoire par le ou les bénéficiaires.



Cette mise à disposition, décidée à l'issue d'une procédure d'urgence, est réservée en priorité à des résidents oésiens pour lesquels la sécurité, l'intégrité physique ou morale se trouveraient soudainement menacées. Cet hébergement est limité à un maximum de 5 nuitées, permettant ainsi de conserver le caractère d'urgence de ce logement, appelé par définition à être disponible « en permanence ».

Cette solution temporaire, assortie d'une participation financière très modique, laisse néanmoins le temps aux occupants concernés de trouver une solution personnalisée et beaucoup plus pérenne, avec une possibilité d'accompagnement par le CCAS et les services sociaux du territoire.

Enfin, les services techniques de la commune viennent de procéder à une rénovation complète du logement, offrant ainsi aux occupants un cadre d'hébergement agréable et plus propice à surmonter certains moments de vie souvent douloureux.

## SÉCURITÉ

### Actions de prévention

En partenariat avec les municipalités et les polices municipales, la gendarmerie nationale déploie une campagne nationale de prévention contre les arnaques en tout genre, du démarchage à domicile aux escroqueries en ligne. Les évolutions sociétales exposent les populations au risque de cybercriminalité.

150 Oésien(ne)s ont pu participer aux deux séances de prévention, la première plus confidentielle, sur invitation, était à destination des publics les plus âgés et les plus vulnérables, la seconde était ouverte à toute la population.

L'objectif de toutes ces escroqueries, que la méthode soit classique à domicile, ou derrière un écran depuis un pays étranger, est la même : s'enrichir facilement et rapidement en profitant de certaines fragilités, humaines mais aussi, si nous parlons de cybercriminalité, de faiblesse de vos systèmes de protection informatique aux conséquences dramatiques (usurpation d'identité, collecte de vos informations personnelles, bancaires, etc...). Un ordinateur sur 3 dispose d'une faible protection.

Vous trouverez sur le site de l'ANSSI, la liste des précautions élémentaires : <https://www.ssi.gouv.fr/particulier/>



## Création d'une réserve communale de sécurité civile

Le 13 mars dernier, le Conseil Municipal a approuvé le projet de création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) présenté par Marie-France Vernet.

Même en l'absence de risque spécifique, notre commune n'est pas pour autant à l'abri d'un événement majeur (météorologique par exemple) susceptible d'impacter la vie et l'activité des Oésiens.

La solidarité citoyenne s'est naturellement exercée chaque fois que les situations l'ont exigée. La création d'une réserve de volontaires permettra en cas de nécessité, d'optimiser l'organisation et l'efficacité de l'assistance aux personnes sinistrées.



### Qu'est-ce qu'une RCSC ?

La Réserve Communale de Sécurité Civile est constituée de citoyens volontaires, engagés bénévolement.

Elle met à disposition du maire, des moyens supplémentaires pour faire face à une situation de crise ou de risques majeurs sur le territoire de la commune. Elle vient en complément des actions de sauvetage des personnes et des biens, menées par les secours départementaux mobilisés par le Préfet.

### A quoi sert une RCSC ?

Les missions confiées à la RCSC sont décidées par le comité de pilotage selon les risques et les besoins spécifiques de la commune mais généralement, il s'agit de :

- Contribuer à la prévention d'un risque : informer, alerter....
- Apporter un soutien et une assistance aux populations après la phase de sauvetage : accompagner vers un lieu d'accueil, aider à la distribution d'eau potable, aux démarches administratives....
- Constituer un appui logistique pour aider au rétablissement d'une activité normale.

### Pourquoi créer une RCSC ?

Les intérêts sont nombreux pour notre collectivité, parmi eux :

- Renforcer nos capacités locales de gestion de crise.
- Constituer un cadre pour organiser les « bonnes volontés » : recruter, recenser, former et protéger juridiquement les bénévoles réservistes.
- Promouvoir la solidarité et la mobilisation citoyenne en matière de sécurité civile en partenariat avec les pouvoirs publics.
- Sans oublier les rencontres conviviales pour que la RCSC vive en dehors de toute crise ! Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet qui nous concerne tous.



## Bien vivre avec son chat et son chien en ville

### Les Bons gestes au quotidien

Détenir un animal est un acte réfléchi. Il implique des responsabilités envers l'animal, mais également au regard de la loi. Les propriétaires d'animaux doivent respecter des règles de savoir vivre pour ne pas causer de nuisances et permettre ainsi une cohabitation apaisée entre leur animal et les habitants et usagers des espaces publics, adopter les bons comportements, garder la maîtrise de son animal, face aux enfants, aux cyclistes, aux autres animaux . Les chiens circulant sur l'espace public doivent être tenus en laisse (contravention de 1<sup>re</sup> classe, 38€ au maximum).

Les chiens considérés comme « dangereux » doivent être muselés sur la voie publique (contravention de 2<sup>e</sup> classe, 150€ au maximum). Dans la première catégorie il s'agit des chiens d'attaque, dans la seconde il s'agit des chiens de garde et de défense.



**Identification par puce ou tatouage :** l'identification par puce ou tatouage est obligatoire pour tous les chiens âgés de plus de quatre mois et pour les chats âgés de plus de sept mois et nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette identification assure une protection de l'animal. Elle permet d'attribuer un numéro unique et de l'enregistrer dans un fichier national avec les coordonnées de son propriétaire.

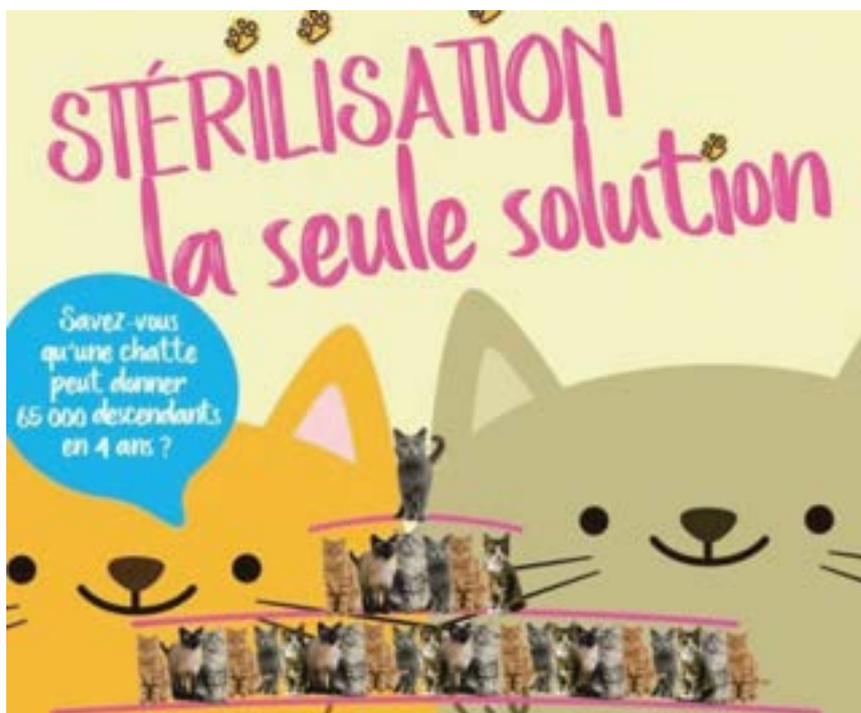
**Déjections animales :** les détenteurs d'animaux sont tenus de débarrasser du domaine public les déjections de leur animal (amende de 68€). À cet effet, des distributeurs de sac ont été installés sur le domaine public. Objectifs affirmés : conserver une ville propre et agréable, éviter les maladies aux personnes les plus vulnérables (enfants...) et par respect envers les agents chargés de l'entretien des espaces publics. Il est conseillé de penser à prendre systématiquement sur soi, lors des déplacements avec son animal, un ou deux sachets pour ramasser les déjections de son animal.

### Lutte contre la prolifération des chats :

La stérilisation n'est pas obligatoire mais elle est vivement conseillée. La Ville en partenariat avec la SPA fera procéder à des captures de groupe de chats errants présents sur l'espace public pour les identifier et les stériliser. Suite à ces campagnes de captures, ces animaux seront relâchés sur les sites où ils ont été capturés.

**Fourrière animale de Larçay :** depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, une fourrière animale, gérée par Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un service commun, est accessible à Larçay, sur un ancien terrain militaire appartenant à la Ville de Tours.

Le maire de chaque commune est responsable des animaux errants sur son territoire et doit s'organiser pour les capturer. La Ville de Notre Dame d'Oé est adhérente à ce service commun. Elle y fait appel pour la capture des animaux errants ou saisis sur son territoire pour un placement en fourrière.



## Aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Nous sommes en pleine période d'édification des premiers nids de frelons asiatiques dits « embryons » par les reines. Pour enrayer l'expansion de cet insecte nuisible pour la biodiversité, la commune subventionne la destruction des « embryons » au bénéfice des particuliers jusqu'au 31 mars 2024.



1. Contacter le service technique communal qui vient vérifier l'espèce et l'activité du nid, et donne son avis avant la destruction par une entreprise spécialisée.
2. Participation à hauteur de 50% du coût TTC (arrondi à l'euro près) supporté pour la destruction du nid de frelon asiatique plafonné à 80 €, après communication des pièces adéquates.

## Recensement des aviaires

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION  
**INFLUENZA AVIAIRE**  
 LUTTONS CONTRE LE RISQUE DE GRIPPE AVIAIRE  
**LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS**

- ✓ Recensement obligatoire des volailles en mairie \*
- ✓ Protection des basses cours par un filet
- ✓ Interdiction de rassemblement de volailles
- ✓ Interdiction de transport et de lâchers de gibiers à plume

La fiche de recensement individuelle est à remplir au format papier ref cerfa : 154 72 \*02 téléchargeable au format pdf sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Depuis début février 2023, plusieurs mouettes ont été déclarées positives à l'influenza aviaire hautement pathogène sur les communes du Louroux, de Tours, de Château La Vallière et de Saint-Nicolas de Bourgueil.

En conséquence, des zones de contrôle temporaire ont été mises en place sur un rayon de 20 kilomètres autour de chaque cas confirmé. Une surveillance renforcée est mise en œuvre dans ces zones.

À ce jour, 106 communes du département sont concernées dont les communes de Notre Dame d'Oé et de Chanceaux sur Choisille. Les particuliers ont des obligations de déclaration au regard de la réglementation suivante :

Arrêté du 18 janvier 2008 relatif à l'influenza aviaire  
 Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire  
 La démarche peut être faite sur internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en complétant le CERFA 15472\*02 ou en le renvoyant à la Mairie.

## Bien vivre ensemble

Aux beaux jours, les jardiniers et les bricoleurs s'activent, tondeuses et autres engins thermiques sont de sortie et créent un environnement sonore nuisible.

Pour éviter les conflits de voisinage ou, pire encore, les sanctions, voici les horaires à respecter pour les activités bruyantes susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage :

« Choisir le bon moment c'est moins dérangeant ».

**ATTENTION AUX BRUITS (TRAVAUX, JARDINAGE,...)**

LES JOURS OUVRABLES DE 8H30 A 12H00 ET DE 14H30 A 19H30

LES SAMEDIS DE 9H00 A 12H00 ET DE 15H00 A 19H00,

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : UNIQUEMENT DE 10H00 A 12H00

Témoignage du passé humain d'une commune, le cimetière n'est pas seulement le lieu où reposent les défunts, il est aussi, et bien plus encore, un espace de souvenir pour les vivants.

### *Un site en extension :*

Le cimetière de Notre Dame d'Oé est composé de deux parties : le cimetière dit « ancien » et son extension réalisée en 2000. La hausse de la population oésienne a amené la Ville à s'interroger sur le nombre d'espaces funéraires disponibles sur la commune. Les reprises de concession, dont l'échéance est arrivée à terme, permettent de garantir la place nécessaire à l'accueil de nouveaux défunts. En plus de ces dispositions, les élus ont fait le choix d'acquérir de nouvelles parcelles, jouxtant le site actuel, à proximité de l'atelier municipal. Ainsi, deux terrains ont été acquis en 2022 et 2023, qui permettront l'extension du cimetière oésien dans les années à venir.

### *Les travaux réalisés :*

Afin de répondre aux demandes, liées au nombre croissant de crémations, la Ville de Notre Dame d'Oé a également porté son attention sur les espaces cinéraires.

#### ■ Un 4ème columbarium

La commune disposait de 3 columbariums composés au total de 36 cases permettant le dépôt des urnes suite à une crémation. Un 4ème columbarium a été installé, composé de 12 cases complémentaires. L'implantation de 6 cavurnes (cases individuelles au ras du sol) complètent également le lieu de recueillement.

#### ■ L'aménagement du jardin du souvenir

Cet espace paysager aménagé à proximité du columbarium permet la dispersion des cendres des défunts. Cet espace a été réaménagé avec un espace minéral constitué de galets. L'aménagement paysager réalisé par les services techniques permet un entretien facilité, dans le respect de la mémoire des défunts.



#### ■ Les allées

Afin de faciliter l'accès et la déambulation, les allées de la 2ème section du cimetière ont été aménagées par les services techniques. Ces travaux se poursuivront à l'automne.

Attention, le règlement intérieur du cimetière autorise la plantation ou le dépôt de fleurs dans les limites de la concession octroyée. L'installation de pots dans les allées est interdite.

#### ■ Les fleurs sauvages du cimetière

La loi Labbé, interdisant l'usage de produits phytosanitaires, c'est-à-dire de désherbants chimiques dans les espaces verts publics, révolutionne la gestion des cimetières.

Afin de redonner un aspect plus naturel, une expérimentation sera menée pendant une saison afin de favoriser la végétalisation des allées de la section 1 du cimetière.

Les graminées et autres plantes vont être conservées, et seront tondues, débroussaillées ou désherbées manuellement dès

que nécessaire suivant les conditions climatiques. Les fleurs sauvages (coquelicots, valérianes, sedums...) seront conservées dans certaines zones et nettoyées suivant leur état.

Un essai d'engazonnement spécifique composé de graminées à pousse lente et résistant au piétinement, à la sécheresse, sera réalisé cet automne.

Si ces tests sont concluants, la végétalisation sera étendue sur de plus grandes surfaces et notre cimetière devrait retrouver un visage plus naturel et verdoyant. Ces transformations seront accompagnées par une démarche pédagogique au moyen de panneaux explicatifs.



Notre Dame d'Oé : ville où il fait bon vivre

L'Association « Villes et Villages où il fait bon vivre » a dévoilé son palmarès 2023 : sur la base de 198 critères rassemblés en 10 catégories : la qualité de la vie, la sécurité, la santé, les transports, les commerces, la protection de l'environnement, l'éducation, la solidarité, les sports et loisirs, l'attractivité immobilière.

Et le moins que l'on puisse dire c'est que la commune de Notre Dame d'Oé se situe en bonne place soit à la 1684ème place sur les 34 820 villes de France mais également à la 159ème place sur les 963 communes de la strate qui compte 3500 à 5000 habitants.

Dans la département d'Indre-et-Loire, Notre Dame d'Oé se démarque également en occupant la 16ème place sur les 272 communes.

**JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Oé Nature**

**PROGRAMME**  
 dès 9h :  
 Marché de producteurs  
 Marche Oésienne  
 Pique Nique tiré du panier  
 14H chants et notes  
 13H30 et 16H30 ateliers Arborescences sur inscription  
 15H spectacle « il était une feuille » par la compagnie quart de soupir  
 Expositions, Ateliers participatifs, ateliers cosmétique, buvette, jardins de Couleuvrou Poneys, Apiculteur, Fil Bleu

**Parc de Mazières**  
 Dimanche  
 4 Juin 2023  
 9h00 - 18h00

Ville de Notre Dame d'Oé  
 Tours Métropole Val de Loire

Indre et Loire : Attention à l'eau

**SÉCHERESSE**  
 L'INDRE-ET-LOIRE EST EN VIGILANCE

La ressource en eau est précieuse et limitée, toute l'année. Adoptons un comportement quotidien solidaire et responsable.

PARTICULIERS	
<b>À la maison</b> Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites Ne laissez pas couler l'eau inutilement Évitez de nettoyer façades, toitures et terrasses Lavez votre véhicule dans une station de lavage Faites tourner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissez le mode "Eco" Installez des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)	<b>Au jardin</b> Paillez le sol pour conserver l'humidité Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage Évitez d'arroser les pelouses Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation Réduisez le nombre d'arrosage pour limiter l'évaporation Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée
ENTREPRISES et COLLECTIVITÉS	
Lutte contre les fuites de réseaux Limitez l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts Optimisez les processus de production Mettez en place des procédés économes en eau	<b>AGRICULTEURS</b> Quand cela est possible, adaptez vos assolements Évitez d'arroser au delà des cultures et en conditions venteuses Optimisez les apports d'eau (outils d'aide à la décision) Lutte contre les fuites sur le matériel et les réseaux

PLUS D'INFORMATIONS SUR  
[www.indre-et-loire.gouv.fr/arrete-cadre-secheresse](http://www.indre-et-loire.gouv.fr/arrete-cadre-secheresse)  
<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

Suivez l'actu au quotidien :

1. Téléchargez en format PDF  
 2. Téléchargez en format PDF  
 3. Accédez au contenu

Blog de Notre Dame d'Oé  
<https://notredamedoe37.blogspot.com/>

Oésia  
<http://www.oesia.fr/>

Site Internet de Notre Dame d'Oé  
<http://www.ville-notre-dame-doe.fr/>

La préfecture vient de signer un arrêté portant limitation ou suspension des usages de l'eau en Indre-et-Loire.



*Pauline Gaultier a pris ses fonctions en janvier 2023 au Relais Petite Enfance.*

Quel est le rôle du Relais Petite Enfance ?

Le RPE accueille et accompagne toutes les personnes concernées par des questions liées à la petite enfance et en particulier aux modes d'accueil du jeune enfant : les futurs et jeunes parents, professionnels de l'accueil individuel à domicile ou en MAM (Maison d'Assistant Maternel). Les assistant(e) mater-ne(le) agréés par le Conseil Départemental.

Le RPE recense les besoins et l'offre d'accueil sur les différentes communes, ainsi, il participe à donner une visibilité aux élus sur l'offre et la demande du territoire.

Quelles-sont vos missions ?

Au quotidien, j'accompagne, je renseigne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil et je les soutiens dans leur statut de parent-employeur.

Lorsque leur enfant est accueilli chez un assistant maternel, je les aide pour rédiger le contrat de travail, les renseigne sur les aides possibles, les oriente vers les organismes compétents etc...

Auprès des professionnels de l'accueil individuel, je suis disponible pour répondre à leurs questions, leur délivre une information de premier niveau quant à leurs droits et à leurs obligations réglementaires.



La tête dans les étoiles

Embarquement pour l'espace !

Comme chaque année en juin, les écoles, le multi-accueil, le Relais Petite enfance et l'ensemble des services périscolaires organisent une journée festive à l'attention des petits Oésiens.

Le 8 juin, ils auront la tête dans les étoiles ! Jeux inter-planétaires, construction de fusées, planétarium, flashmob, boum, repas festif... de 7h30 à 18h30, ça va décoller à Notre Dame d'Oé !

Comme tous les ans, les familles seront accueillies le 4 juillet à partir de 18h30 pour un retour en image de cette space journée !

Je les accompagne dans leur professionnalisation, en proposant des ateliers d'éveil avec les enfants qu'ils accueillent, les mardis et jeudis matins à Notre Dame d'Oé, en organisant des soirées thématiques avec des intervenants spécialisés...

Quelles sont les prochaines actions prévues ?

Elles sont nombreuses !

En juin et juillet, en partenariat avec le multi-accueil « Les Farfadets » :

- Fête de la musique avec Gabrielle, notre intervenante musicale le 22 juin - un spectacle petite enfance « Le violoncelle de Camille » le 6 juillet.
- Un pique-nique des assistantes maternelles de la commune.
- Sur le second semestre 2023, un café des parents sera organisé pour se rencontrer et échanger autour de la parentalité, une soirée thématique.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Pauline Gaultier, je suis éducatrice de jeunes enfants de formation initiale et je co-anime le Relais Petite Enfance pluricommunal de Notre Dame d'Oé - Chanceaux sur Choisille et Parçay-Meslay depuis janvier 2023. J'ai déjà effectué une mission de remplacement sur un poste de ce type il y a quelques années et cette expérience m'avait beaucoup plu.

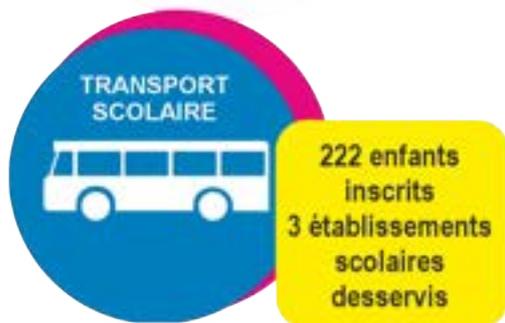
Contact :

07 84 95 61 37 - rampluri@ndoe.fr.

Le RPE peut également vous accueillir sur rendez-vous.



## Le secteur Enfance/Jeunesse en chiffres



## J'anime, tu animes, elle anime, nous animons...

L'accueil de loisirs maternel « Les P'tits loups » et l'accueil de loisirs primaire « à l'abordage » sont ouverts les mercredis et pendant les vacances de 7h30 à 18h30. Le mercredi, il est possible de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Cap jeunes accueille les adolescents dès leur entrée en 6ème, les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires. Pour accueillir vos enfants, toute une équipe est mobilisée : un(e) directeur(rice), des animateurs, et une équipe technique.

Le taux d'encadrement et le niveau de qualification de l'équipe d'animation sont respectés selon la législation en vigueur. Les animateurs préparent et proposent des animations variées en fonction de l'âge et du rythme des enfants. Un partenariat avec les associations locales est encouragé pour permettre aux enfants de découvrir la richesse du tissu associatif local.

**WANTED**

Pour les vacances scolaires  
des animateurs BAFD

Pour la rentrée de  
septembre 2023 :  
des encadrants  
du temps de midi.

Adresser votre CV et  
votre lettre de motivation  
à : [mairie@ndoe.fr](mailto:mairie@ndoe.fr)

## Le métier d'animateur

## SAVOIR ÊTRE

Responsable, attentif,  
dynamique, cohérent,  
prévenant, disponible, organisé,  
tolérant, à l'écoute, passionné,  
joyeux, inventif.



## VIS À VIS DE L'ENFANT

Anticiper, dialoguer, donner l'exemple,  
sécuriser, animer, valoriser,  
respecter les différences.

## CONNAISSANCES

Réglementation, publics  
responsabilités, législation  
conception de projets,  
analyse évaluation



## PÉDAGOGIE

Activités, jeux, projets, collectifs.

## EN ÉQUIPE

Prendre des initiatives,  
communiquer, écouter, tenir  
compte de l'autre, partager,  
relayer, être juste, s'affirmer,  
s'investir, s'adapter.

## Un été ludique à Notre Dame d'Oé

Pour l'été, du 10 juillet au 1er septembre, les inscriptions se font à la semaine :

- ☀ Juillet - Thème : du minuscule au gigantesque.
- ☀ Août - Thème : les éléments.
- ☀ Pour 11-16 ans - mini-camps, baignade, Koh-Lanta, atelier cuisine...

## Ein Sommer in Notre Dame d'Oé

**CHANTIER**  
DE JEUNES

9 au 16 juillet 2023

**JEUNES**

**RENSEIGNEMENTS**  
06 84 05 13 35  
cjbarndo@laposte.net

Chantier à Notre Dame d'Oé offrant l'occasion à des jeunes Allemands et Français de 15 à 17 ans de se rencontrer et d'échanger, tout en participant 5 heures par jour, à des travaux liés au développement durable. Langues parlées : français - anglais - allemand. LOISIRS avec Cap Jeunes.

Comité de Jumelage Barleben / Notre Dame d'Oé

Tu as entre 15 et 17 ans ? Tu es disponible du 9 au 16 juillet ? Un chantier de jeunes co-organisé par la Ville de Notre Dame d'Oé et le comité de jumelage accueillera 6 jeunes Allemands de Barleben.

Tu veux participer en rejoignant le groupe qui sera chargé les matins de mener des actions d'entretien des berges de la Perrée.

Les après-midis seront consacrés aux loisirs, à la découverte de la Touraine et à la détente, dans le cadre de Cap Jeunes ou du comité de jumelage.

Les jeunes Oésiens peuvent accueillir dans leur famille un Allemand pour la semaine.

Pas besoin de parler allemand !

Informations : 06 84 05 13 35 – cjbarndo@laposte.net

Ou capjeunes@ndoe.fr

## INSCRIPTIONS

### ÉTÉ

9 au 26 mai



Elle revient !

Pour la 3ème année consécutive l'équipe d'animation de Cap jeunes organise la fête de la jeunesse qui se déroulera le samedi 2 septembre, à partir de 14h place du 8 mai 1945. Un mur d'escalade, des structures gonflables, des jeux géants... tout est prévu pour s'amuser gratuitement ! La buvette réglera les plus gourmands !

Cap Jeunes

Gratuit

Ville de Notre Dame d'Oé

3ème EDITION

**Fête de l'Été**

Samedi 2 Septembre

Place du 8 mai 1945 - 14h - 18h



Élio	Ljatif	Soraya	Farlot
Anna	Boulard	Chloé	Gonçalves Santos
Livia	Alonzeau - Barbera	Robin	Duvaux Jammet
Hugo	Dos Santos	Olivia	Chargé
Zaïm	Aichour	Tim	Mercader
Paul	Thoby	James	Brauer
Roman	Leloup		



## Décès

Mme Simone Renou veuve Morinière	M. Michel Huault
Mme Brigitte Adam	M. Roger Lafeuille
Mme Josette Nicolas veuve Biscontini	M. Morais Fernando
Mme Victoria Zovi veuve Giroix	M. Gérard Jédeau
Mme Éliane Morin veuve Altenbourger	M. Jacques Laforest
Mme Sylvie Lesueur	M. Michel Lubin

Vincent Lemoine et Karine Houdier  
 Thierry Bargain et Dominique Buisson  
 Dihram Younes et Amandine Michelet  
 Etienne Bureau et Cassandra Sartin  
 Jean-Paul Amelot et Françoise Guépin  
 Pascal Vauzelle et Barbara Alvarez



## Mariages

1er semestre 2023

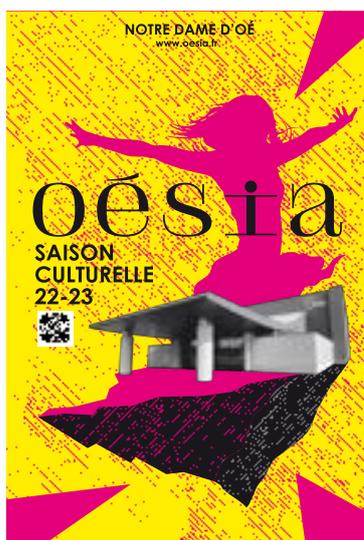


## Décès de Claude Even

Les Devos de l'humour sont en deuil avec la disparition brutale de Claude Even, le président fondateur du festival du rire de Monnaie. Les Oésiennes et les Oésiens sont venus nombreux, dès la création de ce festival à Monnaie, partager l'esprit des Devos : des histoires à dormir debout, Devos hier, Morel aujourd'hui avec la même fougue, le même sens inné de l'absurde et un brin poétique. Claude Even, a fait vibrer Monnaie, la ville du quartier d'hiver du Cirque Pinder. Il est devenu au fil du temps, le passeur de talent des humoristes en devenir, qui aura su débusquer l'absurde et faire éclater de rire.

Combien d'humoristes connus aujourd'hui ont fait leur début à Monnaie : Laurent Gerra, Vincent Dubois (la Maria des Bodin's), les Frères Taloche, Christophe Alévêque, etc, et combien d'autres encore ? À Monnaie, qui l'eut cru dès le début des années 80 ? Claude Even aura su investir la scène d'Oésia de la Ville de Notre Dame d'Oé, commune amie du Festival, en nous proposant des spectacles, nous en étions honorés.

« Les Devos de l'Humour » viennent de perdre leur parrain, Claude Even quitte la scène brutalement, la municipalité oésienne lui rend hommage et partage l'émotion et la tristesse de la communauté modénienne.



En tant qu'oésienne et oésien, vous disposez d'un outil culturel particulièrement riche à domicile : la salle Oésia, inaugurée en mai 2001, vous propose chaque année une programmation variée, à des tarifs attractifs. En effet, outre les manifestations associatives et les locations auprès d'entreprises ou d'organismes d'événements, la Ville de Notre Dame d'Oé programme chaque année sa saison culturelle avec l'aide financière du Conseil Régional. Pour ce faire, le service culturel sélectionne pour vous des spectacles originaux, avec un grand souci de qualité, mais toujours accessibles et populaires :

il n'est en effet pas question de tomber dans l'élitisme. Grands ou (tout) petits, novices ou amateurs éclairés, Oésia c'est pour vous ! musique, humour, théâtre, danse... n'hésitez pas à pousser la porte.

**Pensez à vous abonner !**

Les tarifs d'Oésia sont accessibles (25€ maximum pour les « têtes d'affiche »), mais le prix du billet est encore plus intéressant si vous vous abonnez : dès 3 spectacles choisis, vous bénéficiez du tarif abonné (16€ pour les « têtes d'affiche ») et c'est gratuit !

Demandez le programme

Dès fin août, la brochure culturelle est distribuée dans les boîtes à lettres de la commune, ou disponible sur simple demande en mairie et à Oésia. Vous retrouvez également toutes les informations sur notre site internet ([www.oesia.fr](http://www.oesia.fr)) et le service culturel se tient à votre écoute pour tout renseignement (02 47 41 34 57 – [culture@ndoe.fr](mailto:culture@ndoe.fr)).



## Les Arts Oésiens

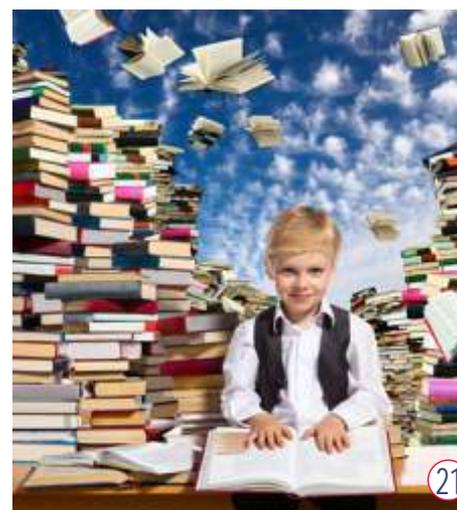
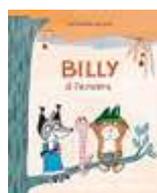
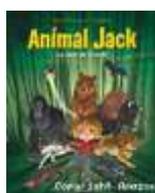
Cette nouvelle édition fut un succès et a connu une belle fréquentation. Le thème imposé cette année était celui des "4 éléments". À l'issue du vote du public, dans chacune des catégories, 3 artistes ont eu les faveurs des votants.

Jacky Mollet pour la Peinture  
Sylvie Renault dit Syra pour la Photo  
Sandrine Housseau pour l'Artisanat d'Art

## Lecture : les coups de coeur de la bibliothèque

Voilà la période où nous allons commencer à profiter du beau temps et envisager quelques escapades. Comme chaque année, la bibliothèque se mobilise et accompagne petits et grands pour proposer une large sélection d'ouvrages. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges, de quoi embarquer avec soi quelques bonnes lectures. Pourquoi ne pas vous inspirer des coups de coeur et des nouveautés proposées par la Bibliothèque municipale :

<https://notredamedoe.bibli.fr/>



## Retour à la Cogestion

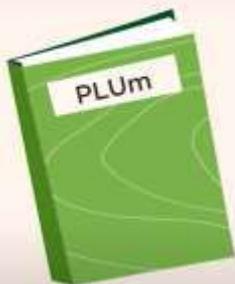
À la mi-mandat, suite à la démission de Frédéric Augis début mars, un nouvel exécutif, réintégrant les maires de Tours, de Notre Dame d'Oé et de Ballan-Miré et d'autres élus de la majorité de la Ville de Tours, a été élu.

Seul candidat à sa succession, Frédéric Augis a été réélu Président de la Métropole. La majorité de la ville centre, Tours, fait donc son retour à l'exécutif métropolitain pour une reprise de la co-gestion.

Le maire de Notre Dame d'Oéré réintègre le bureau métropolitain avec pour délégation « la recherche de financement et les politiques contractuelles auprès des partenaires institutionnels (Etat, Région, Europe, Banques...) ».

Il vient également d'être nommé Administrateur au sein de la SPL Tri Val de Loire qui porte le projet de construction et d'exploitation du Centre de Tri Interdépartemental situé dans la zone d'activités du Cassantin à Parçay-Meslay, où 50 000 tonnes d'emballages et de papier seront traités chaque année. Son exploitation devrait démarrer à la mi-septembre 2023.

## Le PLUM : le redécouvrir de façon plus ludique



un territoire plus **harmonieux** et plus **durable** pour tous

Le plan local d'urbanisme métropolitain (PLUM) est un document d'urbanisme intercommunal, qui fixera les règles générales d'utilisation du sol sur tout le territoire de la métropole. À la fois stratégique et réglementaire, le PLUM exprimera le projet politique d'aménagement et de développement du territoire métropolitain sur dix à quinze ans aux regards des différents enjeux.

<https://www.tours-metropole.fr/actualites/plum-decouvrez-le-projet-de-maniere-ludique>

# BIENTÔT 16 ANS !



## PENSEZ AU

## RECENSEMENT



## Les butineuses sont de retour !

Touché par la maladie, le rucher communal avait été déplacé et confiné, le temps d'accompagner le développement de nouveaux essaims. Après une longue période de retrait, en ce début de printemps, les abeilles ont fait leur retour sur le territoire oésien. Les 10 ruches ont été installées rue de la Saintrie.

Si la reine pond et assure la descendance de la colonie, les ouvrières infatigables qui assurent 80% de la pollinisation de la planète, accompagnent toutes les fonctions nécessaires au développement et à la survie de la colonie. Nos apiculteurs avec lesquels nous venons de renouveler une convention de partenariat veillent sur la bonne santé de ces colonies.





Arrêté n°202304  
Du 19 avril 2023

Portant interdiction de tirs de feux d'artifices  
De divertissement en tous lieux publics et privés

**Le Maire de Notre Dame d'Oé**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-24, L.2131-1, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-4,

VU le Code de la Santé Publique notamment dans ses articles L.1, L.2, R.48-2 et R.48-3,

VU l'article 15 du décret n°90-897 du 1<sup>er</sup> octobre 1990 portant réglementation des artifices de divertissement,

Vu la circulaire n°86-165 du 28 avril 1986 du ministère de l'intérieur, relative aux mesures préventives contre les risques des tirs de feu d'artifice,

Vu la circulaire du Ministère de l'intérieur n° NOR INTD9300260C du 8 décembre 1993 relative à l'utilisation d'artifice sur la voie publique,

VU le code pénal notamment en ses articles 222-16, 222-19, et suivants, 322-5 et suivants, R610-5, R622-1, R623-2, et R625-2 et suivants

**Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer l'utilisation des pétards, artifices élémentaires et divertissement et pièces d'artifice pour des raisons liées d'une part à la sécurité, notamment des jeunes enfants et adolescents et d'autre part à la nécessité de lutter contre les nuisances sonores qui porte atteinte à la tranquillité publique,

**Considérant** les risques physiques à l'encontre des administrés résultant de l'usage des pétards et pièces d'artifice,

**Considérant** qu'en période de sécheresse, les conditions atmosphériques locales peuvent multiplier les risques incendies,

**Considérant** qu'il appartient au Maire de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer l'ordre, la sécurité et la tranquillité publique,

## ARRÊTE :

**Article 1 :** L'utilisation des pétards, artifices élémentaires de divertissement et pièces d'artifice, de fusée de détresse et de tout autres matériels utilisés comme feux d'artifice est interdite sur tout le territoire communal, en tout lieu public et privé, à l'exception des feux pyrotechniques autorisés et encadrés par la collectivité.

**Article 2 :** Il est précisé que le présent arrêté s'applique en toute saison.

**Article 3 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de la force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4 :** Les contrevenants s'exposent aux poursuites et peines prévues en l'espèce par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié conformément aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités territoriales.

**Article 6 :** Madame la Directrice des Services, Monsieur le Commandant de Gendarmerie, les agents de la police pluri communale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet d'Indre et Loire.

Fait à Notre Dame d'Oé, le 19 avril 2023

Le Maire,  
Monsieur Patrick LeFrançois



Bien vivre ensemble, c'est respecter certaines règles. Les bruits excessifs constituent une nuisance portant atteinte à la santé, à l'environnement et à la qualité de vie.

À l'approche de certaines fêtes, comme un mariage, une soirée d'anniversaire ou le réveillon du 31 décembre, vous pouvez être tentés de tirer un feu d'artifice de chez vous pour surprendre vos invités.

Néanmoins l'usage de pétards ou d'artifices induisent des risques à l'encontre des habitants, notamment des jeunes enfants et des adolescents. Leur utilisation peut provoquer des dégradations de biens, ou être à l'initiative d'incendies, notamment en période estivale.

Afin de garantir le respect de la quiétude de chacun, un arrêté municipal réglemente l'utilisation des pétards ou de toutes autres pièces d'artifice : ils sont dorénavant interdits sur tout le territoire communal, en tout lieu, public et privé, et en toute saison.





dès 19h00 : installation pour pique-nique  
19h30 : début du concert

## 13 Juillet 2023 : Guinguette à Mazières !

La municipalité a le plaisir de vous inviter à une soirée festive au Parc de Mazières, à l'occasion de la Fête Nationale.

Venez munis d'un pique-nique pour ce moment citoyen et convivial, à vivre avec nos invités de la commune de Barleben, avec nos voisins, nos amis, et en famille au Parc de Mazières.

Cet instant festif sera animé par My Favorite swing : « DU SWING, DU VRAI, DU BON, DU QUI CHANTE ! Les musiciens revisitent pour nous les standards du swing, et interprètent ces morceaux à leur manière. »

Rendez-vous à partir de 19h pour dîner en écoutant la musique et danser sur la pelouse dès 19h30.

Cette soirée prendra fin tranquillement avec la tombée de la nuit.



## BLEU SHINOBI - FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 25 JUIN - 12H - Parc de Mazières  
GRATUIT - DURÉE 1H20

**N'oubliez pas votre pique-nique !**

Dans l'esprit des Beatles et Beach Boys des 60's, la jeune équipe de shinobis propose une musique délicate, insouciante et colorée.

## Juin

### Samedi 3 Juin

Gala Oé Danses - 19h00  
Gymnase Kobzik

### Dimanche 4 Juin

Il était une feuille  
Spectacle  
15h00 - Parc de Mazières

### Jeudi 8 Juin

La tête dans les étoiles  
Journée thématique  
Structures enfance-jeunesse

### Dimanche 11 Juin

La vache qui rock - Concert  
11h30 - Parc de Mazières

### Dimanche 18 Juin

Tournoi Georges Romien

### Dimanche 25 Juin

Bleu Shinobi  
Fête de la musique  
12h00 - Parc de Mazières

# AGENDA

## Juillet

### Jeudi 13 Juillet

Guinguette - 19h  
Parc de Mazières

## Août

### Mercredi 16 Août

Théâtre de l'Ante - 21h30  
Parc de Mazières

### Jeudi 24 Août

Cinéma de plein air  
20h00 - Parc de Mazières

## Septembre

### Samedi 2 septembre

Fête de la jeunesse  
Place du 8 mai 1945  
14h-19h

### Samedi 9 septembre

Oé les assos  
10h à 18h - Oésia

### Dimanche 10 septembre

Vide grenier  
7h à 18h - Oésia

